



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 24 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit le 24 septembre à 16h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jean-Luc BOURGEOUX, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Jean-Luc OHIER (suppléant de M. Jacques BENARD), Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoirs : de M. Joël SIELLER à M. Philippe LETOURNEL et de M. André LEFEUVRE à Madame Sandrine ROL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Joël SIELLER, Marc HERVE, André LEFEUVRE, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR

Assistaient également : Messieurs CHAUVIERE, DECONCHY, et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 14 septembre 2018

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/09/07 Programme complémentaire n°2

Comité Syndical du 24 septembre 2018

N°18/09/07 Programme complémentaire n°2

Suite aux demandes des SMP, Il est demandé au comité de bien vouloir se prononcer sur les inscriptions suivantes :

MOA	Nom de l'opération	Type d'opération	Montant inscription budget 2018
CEBR	Mise en œuvre des périmètres de protection – captages de Lillion et les Bougrières	PPC après DUP	1000 €
EPSM	Travaux sur les réservoirs de Blanche Roche	Travaux inscrits au Schéma Départemental	346 700 €

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :


1°) **RAJOUTER** au programme d'opérations du budget primitif 2018 le programme complémentaire n°2 composé des opérations présentées dans le tableau ci-dessus.

2°) **ACTER** que les dépenses liées à ces opérations, d'un montant total de 347 700 Euros, seront prélevées sur le chapitre 658 «Charges diverses de gestion courantes » du budget 2018

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 24 septembre 2018

Le Président,


Auguste FAUVEL